

Avis voté en plénière du 14 mars 2017

Comment mieux répondre aux besoins en matière de logements dans les territoires ?

Déclaration du groupe CFE-CGC

Le groupe CFE-CGC salue le travail de la rapporteure, de l'administration et de la section.

Le logement fait partie des principales priorités des Français. Ainsi en 2013, chaque ménage y consacrait en moyenne 18,3 % de ses revenus. Avoir un logement c'est avoir une adresse, c'est le début de la reconnaissance sociale. Avoir un logement facilite l'insertion notamment pour la recherche d'un emploi stable. C'est également un facteur d'estime de soi, de bien-être voire de mieux vivre ensemble ! C'est le lieu indispensable pour se ressourcer. Avoir un logement, surtout un logement de qualité, est fondamental.

En revanche, force est de constater que les besoins ont évolué au fil des décennies.

Aujourd'hui, l'offre existante n'est pas adaptée aux familles monoparentales, pas plus qu'elle ne l'est aux familles recomposées ou aux parents qui ont la garde alternée de leurs enfants. L'offre de logement ne répond pas suffisamment aux besoins des personnes en situation de handicap, ni aux besoins des seniors.

Sous la pression fiscale de ces dernières années, bon nombre de foyers ont, pour des raisons purement économiques, dû déménager et s'éloigner de leur travail.

Pour le groupe CFE-CGC du CESE, il est donc urgent de mettre en place deux propositions de cet avis :

- Tout d'abord, la préconisation 3 de ce projet, qui vise à renforcer le rôle stratégique de l'État en matière de logement à travers la mise en place d'une loi de programmation budgétaire pluriannuelle sur le logement. Calée sur l'exercice du quinquennat, cette dernière doit fixer le cap des constructions, rénovations ou transformation de logements.
- Ensuite, il y a la préconisation 10, dont l'objectif est d'expérimenter des territoires « 100 % bien logés » via des conventions toujours à 5 ans.

Pour chacune de ces deux préconisations, nous attirons l'attention du législateur et des parlementaires sur le fait qu'il faille penser une politique de logement pour l'ensemble des catégories socioprofessionnelles, sans oublier l'encadrement car c'est un facteur de mixité sociale et donc de cohésion sociale de la Nation.

Pour le groupe CFE-CGC du CESE, ces deux préconisations (3 et 10) doivent systématiquement intégrer une réflexion sur l'offre de logements à proximité des bassins d'emplois afin de désengorger

les transports en commun, d'avoir un temps de trajet raisonnable jusqu'à son travail et enfin d'améliorer le pouvoir d'achat des classes moyennes.

La politique du logement est donc au cœur des questions d'aménagement de notre territoire français : faciliter l'accès au logement, c'est favoriser l'emploi et les mobilités. La politique du logement doit aussi prendre en compte la mixité intergénérationnelle afin de favoriser le « mieux vivre ensemble » entre les générations.

Enfin, le rôle d'Action logement sur l'ensemble du territoire est central et reconnu comme une réussite du paritarisme. Il doit donc être intégré dans les différentes expérimentations et, pour cela, l'État doit lui redonner des marges de manœuvre.

Pour que l'objectif « Tous bien logés » devienne une réalité pour chacun de nos concitoyens, le groupe CFE-CGC a voté cet avis.